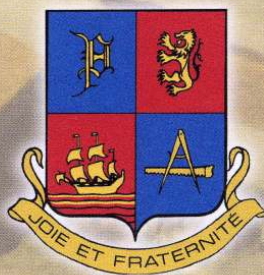


BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES POITRAS



La Grand Maison



Vol. 22 – Juillet 2009
3^e trimestre

Mot de la présidente

Au repas qui a suivi l'Assemblée générale du 14 juin.



Bonjour chers membres,

Comme l'été ramène son temps de douce chaleur, le mois de juin ramène notre Assemblée générale pour votre bénéfice : je reprends ici quelques points.

Une vingtaine de membres ont assisté à cette réunion au cours de laquelle nous avons proposé et adopté quelques suggestions d'intérêt général.

L'Assemblée a élu de nouveaux membres au Conseil d'administration. Je leur adresse mes sincères félicitations et les remercie de leur implication. (Les détails de la nouvelle composition du C.A. paraissent en page 2.)

Il a été décidé de maintenir la cotisation annuelle à 15 \$ pour le membre régulier, à 20 \$ pour la cotisation familiale et à 150 \$ pour le membre à vie.

Concernant nos finances, vous trouverez, dans les prochains pages, les états financiers préparés par Bernard Poitras CMA. Vous remarquerez qu'un déficit est mentionné : il est dû en partie à l'encaissement après le 1^{er} mars 2009, des cotisations perçues en janvier et février.

Des projets spécifiques nous ont été proposés : vous en trouverez deux énoncés dans les pages qui suivent. N'oubliez pas de répondre au sondage.

Ayant été réélue présidente, je vous reviendrai à tous les numéros du Bulletin pour vous entretenir de notre association et de son évolution.

À vous tous, je souhaite de bonnes vacances.

Suzanne Poitras

RAPPORTS FINANCIERS

1.

**Bilan au 28 février
2009**



Au repas qui a suivi l'Assemblée générale du 14 juin.

Actifs

Éléments court-terme

Encaisse	743	
Placement	6000	
Stocks de marchandises	2332	
Stocks de couvertures	356	
	<u>9431</u>	9431

Éléments long-terme

Immobilisations	0	
	<u>0</u>	0

:Total de l'Actif		<u>9431</u>	<u>9431</u>
-------------------	--	-------------	-------------

Passif

Compte payable	100	
	<u>100</u>	100

Avoir des membres :

Surplus au 29 février 2008	10223	
Excédent de la période	(892)	
	<u>9331</u>	9331

Total du Passif et de l'Avoir		<u>9431</u>	<u>9431</u>
-------------------------------	--	-------------	-------------

2.

**État des
résultats
pour
l'exercice
terminé le
28 février
2009**

Au repas qui a suivi
l'Assemblée
générale du 14 juin.



Revenus	2009	2008
Vente de marchandises	299	38
Vente de dictionnaires	220	110
Carte de membres	1194	1252
Divers	30	74
Intérêts	265	177
TOTAL	2008	1651

Dépenses		
Coût des ventes	371	14
Bulletin	757	803
Frais de poste et papeterie	1070	766
Promotion	630	0
Frais bancaires	72	3
Décès	0	10
TOTAL	2900	1596

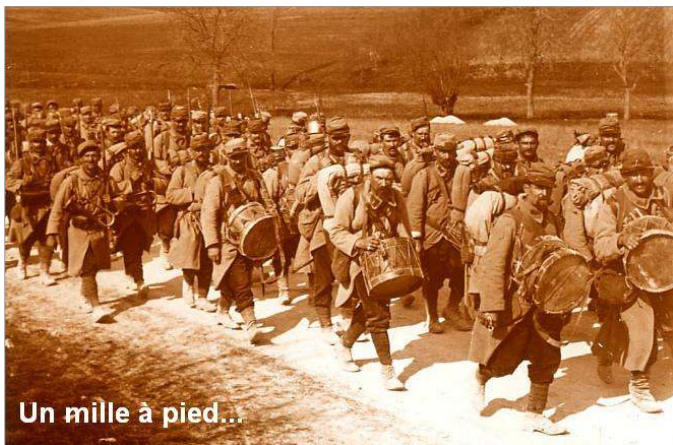
Surplus (déficit) (892) 55

Pour toute information, veuillez contacter notre trésorier Robert Poitras. Merci.

J'ai participé à la guerre 14-18

Journal d'Omer Poitras (3^e partie)

Les textes qui suivent sont tirés du journal d'Omer Poitras, au cours des années 1917-1919. Nous reproduisons les textes avec l'aimable autorisation de Madame Georgeline Pelletier Poiré, de Rouyn-Noranda.



Un mille à pied...

Le 24 mars (1918), on part, division entière, dès deux heures du matin, une imposante parade de 50 000 soldats. La température est plus clémente que les jours précédents.

Le 26, c'est le village de Vilouxcelle qui nous reçoit, à proximité de Liffol-Le-Grand, ce village que nous connaissons déjà. Tous les gens sont dans les rues pour nous recevoir. On nous saute au cou pour nous

embrasser et on nous accompagne, vieillards, femmes et enfants. Madame Faulconnier m'a suivi jusqu'au baraquement. Avant de nous quitter, elle m'a dit qu'elle a préparé un bon dîner pour 3 h. Inutile d'ajouter que j'ai répondu à son aimable invitation. Je demeurai en compagnie de la famille jusqu'à 18 h. Hélas le bonheur à une fin, comme la souffrance.

Arrivé à Vilouxcelle le 26 pour un repos prolongé, on nous réveille le 28 à 4 h : il faut secourir les gars. Nous parcourons 145 milles dans des camions anglais jusqu'à Vertuzey. Nous passons les nuits à surveiller de 18 h à 5 h. Le front est encore à 10 milles d'ici. Le jour on se repose, car il ne faut pas sortir de nos cachettes.

Le 15 avril, on nous ordonne de continuer notre chemin à travers une forêt bouleversée de fond en comble. Après une marche de 9 milles, le régiment arrive au Bois-sans-nom. Le général Cole donne ordre à notre artillerie de bombarder sans merci. L'ennemi répond et nous ripostons. Ce carnage dure 17 heures sans arrêt et sans trop de victimes, du moins chez nous.

Le 22 avril à 22 h 30, le 1^{er} bataillon, le nôtre, quitte ce bois pour se rendre à Vignet former une autre ligne de combat. Nous y demeurons jusqu'au 29 avril. À 23 h 30 nous partîmes de Vignet dans le but de nous rendre à Louiseville, marche de 13 milles. C'était pour aller au secours d'une compagnie au front.

Le 30 avril, notre division prit possession du front d'Apremont. Arrivés à l'endroit indiqué, après une minuscule marche de 8 milles, le commandant ordonna les préparatifs d'une attaque générale. À 2 h du matin, le lendemain, nos plans d'attaque tombèrent à l'eau. Toujours aux aguets, les Allemands nous lancèrent un nuage de gaz accompagné d'obus. Ce poison et cette décharge d'obus durèrent jusqu'à tard dans la veillée.

Ce soir-là, ce fut mon tour de garde. Tout à coup, j'aperçois un soldat qui rampait. Il faisait trop noir pour le reconnaître, croyant qu'il était un camarade à moi, un nommé Burbank qui manquait à l'appel, je me rendis lui porter secours. À peine ai-je eu le temps de le toucher que trois ennemis me sautent dessus. « Benoit, viens m'aider. » Mon copain Aimé Benoit me sauva la vie : avec sa baïonnette, il perça deux soldats et le troisième fut ma victime. Cette nuit-là, nous avons fait 800 prisonniers.

Depuis notre arrivée ici sur ce front, nous n'avons rien à manger : presque toutes nos rations ont été détruites par les gaz et la *cuisine roulante* est à deux milles de nous. C'est la vraie misère de la faim, misère de fatigue, misère de faiblesses. Et dire que je l'ai voulue, cette misère.

Le premier lieutenant David Cutler insistait pour que je me serve de sa ration. « Non, lui ai-je répondu, tu as des hommes à diriger, tu en as plus besoin que moi. » Me saisissant brusquement par les épaules : « Poitras, nous ne sommes que quelques hommes ici, nous avons besoin de tous les soldats pour passer la journée, fais pas un fou de toi. » « D'accord, Lieutenant, je comprends. » Et pour me relever le courage abattu, je mange quelques bouchées de sa ration.

Du 11 mai au 23 juin, nous nous déplaçons de ville en village, pour soutenir les troupes ou nous reposer : Louiseville, Fremereville, Gironville, Autilly, Many-La-Tour, le camp français Gérard, Shiprey et Toul. – NDLR : nous avons résumé en trois lignes ce qui n'était que distances et déplacements, sans détails particuliers.

Le 27 juin, nous prenons le train pour La-Forte-sous-Jouarre, distante de 392 km. De temps en temps, le train stoppait pour nous réconforter avec le café au lait et les beignes servis pas la Croix-Rouge. Le train continue sa marche pour nous descendre à 21 km de Villarée. En avant pour franchir ces 21 km. À 22 h 15, on y arrive. On prend quelques jours de repos avant d'aller au front.

Villarée fut pour nous un vrai paradis. Mon copain Aimé Benoît et moi, nous logeâmes dans une maison où nous vécûmes quelques heures heureuses, en enfants gâtés. Une cave remplie de vin, chartreuse, cognac... Manger, boire et dormir, voilà notre itinéraire en ces jours de repos. Faut ajouter que nous avons profité de ces jours de détente pour remercier Dieu de sa protection spéciale jusqu'à ce jour et réciter quelques Ave adressés à la Vierge, mais non sans distraction.

☺ **Tournez la page !**



Notre bon temps dura jusqu'au 4 juillet. L'ordre fut donné de nous rendre à Bois-Belleau; 20 km à parcourir. À cet endroit, on se creuse des trous pour se mettre à l'abri de l'ennemi. Nous étions 1000 hommes.

Vint un temps où la nourriture se faisait rare : deux onces de pain, deux onces de confiture et une pinte d'eau par jour. Il était strictement défendu de boire plus que trois gorgées d'eau aux six heures. Tout près de nous, il y avait une belle source d'eau

limpide. Mais gare à quiconque s'aventurait de ce côté car les observateurs ennemis ne le manquaient pas. Et nombreux furent ceux qui ont été victimes de leur imprudence : morts ou blessés.

Des batailles d'aéroplanes se déroulaient sur nos têtes, les canons vrombissaient sans arrêt de part et d'autre : carnage indescriptible. Si ça peut finir cette maudite guerre... Que de morts, que de souffrances ça prend pour conquérir sa liberté ! Et chasser l'envahisseur orgueilleux de sa soif d'agrandir son territoire.

Le 8 juillet, à 23 h, nous sommes allés dans le bois de Bellevue, à 8 km. Là, chaque soldat prit sa place au bord de la forêt. Nous sommes de *garde* de 18 h à 1 h. Notre général prépare une grande offensive. La bataille s'engage à coup de canonnade.

De notre poste, on pouvait voir les Boches et eux de même. D'un côté comme de l'autre, un nombre considérable de vies humaines sont fauchées par l'éclatement des obus. Ce carnage se déployait toujours la nuit. Le jour on se cachait et on gardait silence. Ici le silence est considéré comme un luxe.

Avant le lever du jour, le régiment retourne dans un petit village appelé Damartier. Dès la première année de guerre, ce village fut complètement détruit. De l'église, il ne restait plus que le Tabernacle demeuré intact.

Le 11 juillet, le major Hamson du premier bataillon, le mien, vient rencontrer mon capitaine dans l'intention de former une patrouille dont le but était de surveiller le *no man's land*. Le soir même...

À suivre dans le prochain Bulletin.

Cendrine Poitras-Bourque **fait honneur à la famille**

PAR **André Poitras**, Québec

Cendrine Poitras-Bourque a remporté le 1^{er} prix du district Est de Montréal et celui du Volet Montréal, au 11^e Concours québécois en entrepreneuriat, section commerce de détail, pour la création d'un nouveau concept santé et l'ouverture de son restaurant **Patate & Ciboulette**, au 3766 Ontario Est, Montréal (514 658-8803).



On y sert d'énormes patates cuites au four et farcies à votre goût. Un repas complet assuré.

**Patate
& Ciboulette**

Cendrine a aussi reçu le 1^{er} prix du Défi de l'entrepreneuriat féminin, catégorie commerce, de la Compagnie F, et une subvention de la Corporation de développement économique de l'Est de Montréal.

Cendrine est ma nièce, la fille de ma sœur Marie et de Peter Bourque. J'en suis fier et je vous invite à goûter ses patates-repas. Vous allez même être tenté d'en rapporter une ou deux à la maison. P

Voyage en France en 2010 ?

SONDAGE : RÉPONSE URGENTE



Comme déjà mentionné dans le Bulletin d'octobre dernier, 2010 marque le 600^e anniversaire de la Grand'Maison, où est né notre ancêtre. S'il y avait un nombre suffisant de personnes intéressées, un voyage de groupe pourrait être organisé en France, en août et/ou septembre 2010, et prévoir des séjours d'au moins 2 nuits au même endroit, dont au moins 2 à Paris.

Avant de faire d'autres démarches, il est *urgent* de savoir le nombre de personnes, membres et non membres, intéressées à ce voyage. Le nombre de voyageurs doit être d'au moins 20, pour former un groupe.

Sans obligation de votre part, veuillez faire connaître, votre intérêt, *dans la semaine qui vient* : nom, adresse, téléphone et nombre de voyageurs probables à :

Roger Poitras – 9067, rue de Reims, Montréal (QC) H2N 1T2

Téléphone : **514-389-1708** – Courriel : **rgrptrs@hotmail.com**

Le grenier à images



*Toujours bien conservée,
la malle de Joseph dans la
Cavalerie américaine.*

Joseph à Séraphin

PAR **André Poitras**, Québec

À son retour des USA vers 1905, le plus jeune des enfants de Séraphin, Joseph, s'installe à Montréal où, avec son bilinguisme, il devient conducteur de tramway. En 1909, il épouse Zéphirina Lapalme, à St-Esprit. Ils ont deux fils (Adrien 1912 et Émile 1914) et une fille (Alice 1915) qui meurt à moins d'un an.

À la mort de Zéphirina en 1917, son patron à la Compagnie des tramways lui présente sa sœur, veuve et sans enfant, Rachel Desjardins, qu'il épouse en 1918. Émile et Adrien l'ont toujours considérée comme leur véritable maman.

Grâce à son emploi stable, encore que peu rémunérateur, sa famille n'aura pas trop à souffrir de la crise des années 30. Il paiera 130 \$ pour un mobilier de salle à diner, en noyer et érable piqué, qui fait encore la fierté de la famille.



Après la mort de Rachel (1943), il épouse en 1944, Léonne Charest, plus jeune que lui et qui lui survivra plus de 50 ans, lorsqu'il meurt en 1946.



Joseph et Zéphirina
(photo de mariage, 1909)



**Joseph et Rachel
Adrien et Émile**
(vers 1918)

AVIS DE DÉCÈS



Jean-Paul Poitras est décédé à Timmins, le 10 avril dernier, à l'âge de 89 ans. Fils d'Antonio Poitras et d'Albertine Cloutier, il était le frère de Lionel (notre secrétaire), l'époux d'Yvette Lafontaine et le père de Micheline et d'Yves.

Le conseil d'administration offre ses plus sincères condoléances à sa famille.

DVD

DVD

DVD

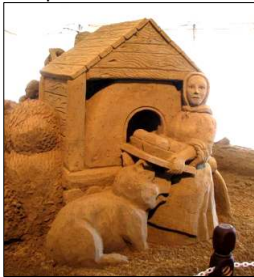
DVD

DVD

L'audiovisuel ayant beaucoup évolué, nous vous offrons l'opportunité de vous procurer une copie des événements marquants de notre Association, depuis le premier voyage en France en 1990.

Ces DVD seront préparés sur demande seulement et à un prix raisonnable. Veuillez nous faire connaître votre intérêt en communiquant par courrier postal à l'adresse de correspondance en page 2, par téléphone ou par courriel avec Suzanne Poitras.

Sculpture sur sable au 400^e anniversaire de Québec.



Toute ressemblance avec le chien de notre ancêtre serait pure coïncidence !

Le chien de notre ancêtre

PAR **Roger Poitras**, Montréal

Selon un jugement du Conseil souverain, Prévôté de Québec, le 27 janvier 1667, Jean Poitras poursuit devant le Conseil, Hilaire Chardonnet, parce qu'il se serait introduit chez lui et aurait donné, devant son épouse, un coup de hache à son chien.

EXTRAIT DU JUGEMENT « (...) Nous avons condamné et condamnons le dict deffendeur et accusé Hilaire Chardonnet en cas que le dict chien vienne à mourir du dict coup de hache ou soit hors de service payer au dict demandeur Jean Poitras la somme de vingt livres et en cas que le dict chien du dict demandeur Jean Poitras puisse servir à la tresne après sa guérison en la somme de dix livres seulement, et en dix livres d'amende pour les pauvres de l'Hospital Général. » FONDS DROUIN/ DIVERS/ Prévôté de Québec /1666-1668/ p. 13 de 425.

Pourquoi ce coup de hache ? L'histoire ne le dit pas. P